



DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
PACTE TERRITORIAL D'INSERTION
2015 - 2017

Point d'étape 2015

Le Pacte Territorial d'Insertion de la gironde a été signé le 5 janvier 2015. Il résulte de d'un travail préalable de concertation qui s'est déroulé entre 2012 et 2014.

Rappel de la Méthode

2012 / 2013 : Récolte des besoins et analyse des impacts du RSA

Petits déjeuners de l'insertion : Collecte auprès des associations de leurs observations sur les problématiques des personnes accueillies autour de thématiques : illettrisme, conception de l'insertion, précarité bancaire, logement, l'accès à l'emploi, mobilité, accueil du jeune enfant.

Cartes blanches : Partage de réflexion avec des chercheurs (sociologues, politologues, juristes) sur les grandes thématiques liées au RSA : conception des politiques publiques, la territorialisation, le développement social local, l'accompagnement des publics, les fondements philosophiques du RSA et ses limites, le non recours au droit.

Colloque inversé : Témoignage des allocataires sur leur vécu du dispositif.

Assises de l'insertion : 8 et 9 Juillet 2013 - Synthèse de ces réflexions.

2014 : Elaboration du PDI et du PTI

Mars 2014 : Validation de la démarche par l'ensemble des partenaires

Avril à juin : tenue des groupes de travail (11 groupes/33 séquences de travail/150 contributeurs)

Juillet – Août : synthèse des travaux

Septembre : Validation de actions

Octobre – novembre : approbation des Assemblées Territoriales et Conseils d'administrations

05 janvier 2015 : signature du PTI

Les signataires :



La loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion, réorganise la gouvernance des politiques d'insertion à l'échelle départementale. Elle partage la responsabilité du RSA entre l'Etat et le Conseil Départemental, affirmant explicitement la responsabilité de ce dernier dans la définition, la mise en œuvre et la coordination des politiques d'insertion.

Elle invite, par ailleurs, les différents partenaires de l'action publique relative à l'emploi, l'action sociale et à la formation à coordonner leurs objectifs et leurs actions.

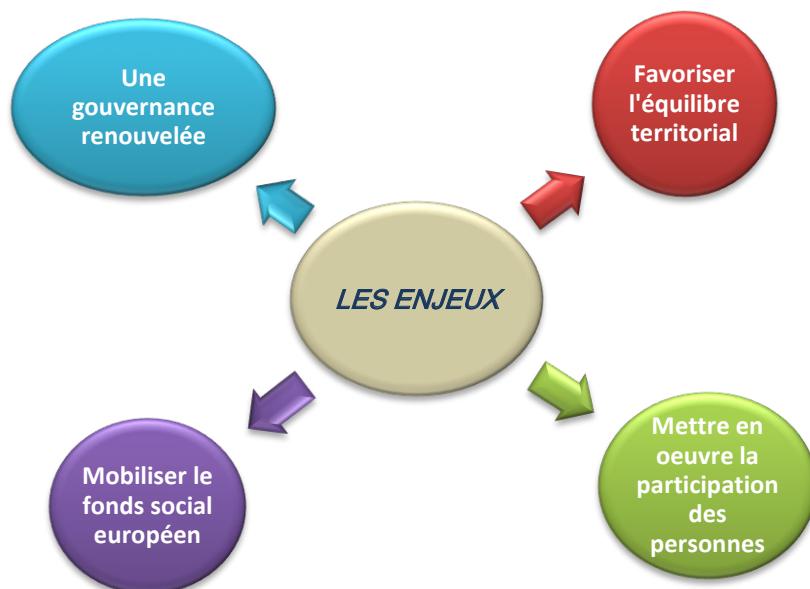
Les valeurs et les principes

Une politique d'insertion globale et plurielle dans ses objectifs, s'attachant aux facteurs de l'exclusion : isolement, conditions de vie, accès aux droits, état sanitaire, transformation du marché du travail.

Une politique transversale, permettant la mise en cohérence des différents dispositifs, le décloisonnement des politiques, dans une logique de cohésion sociale.

Une politique participative, favorisant l'expression des personnes et intégrant les dynamiques territoriales,

Une politique d'insertion restaurant l'intégrité des personnes, impliquant une évolution des modes d'accueil et d'accompagnement des personnes ainsi qu'une évolution de nos modes d'élaboration et d'évaluation de nos politiques.



Les points marquants de 2015

- ▶ La réforme territoriale dans ses différents volets : la fusion des régions, la nouvelle répartition des compétences, une nouvelle organisation des services de l'Etat
- ▶ Le renouvellement des assemblées départementales et régionales
- ▶ La refonte de la géographie prioritaire avec la conclusion des nouveaux contrats de ville
- ▶ L'annonce de la disparition du RSA activité et la mise en œuvre de la prime d'activité

Rappel des objectifs

Objectif Stratégique 1 :

AMELIORER L'ACCES AU RSA SOCLE ET ACTIVITE

Le taux de non recours au droit nous interpelle fortement au regard des enjeux tant politique que gestionnaire qu'il représente.

L'enquête réalisée par la CAF Gironde en 2010-2011, auprès d'allocataires potentiels nous apporte, par ailleurs, des indicateurs éclairant sur les causes : méconnaissance du Revenu de Solidarité Active, complexité du dispositif, représentation négative du RSA. 3 priorités d'actions :

- ☞ *Améliorer l'information à destination des allocataires du RSA*
- ☞ *Faciliter l'accès à une information actualisée relative à l'allocation et à la loi à destination des professionnels*
- ☞ *Optimiser la gestion administrative du dispositif RSA*

Objectif Stratégique 2 :

AMELIORER L'ACCES A LA SANTE, AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

Selon l'étude de la DRESS (réf. Muriel Moisy, 2014, « État de santé et renoncement aux soins des bénéficiaires du RSA », Études et Résultats, n°882, Drees, juin), un cinquième des bénéficiaires de minima sociaux a renoncé à consulter un médecin pour des raisons financières.

D'autres facteurs impactant la santé des plus démunis interviennent et nécessitent une prise en compte : l'alimentation, le bien être.

- ☞ *Agir prioritairement sur l'information et la sensibilisation des personnes et des professionnels, afin d'améliorer l'accès au droit en matière de santé et en conséquence l'accès aux soins.*

- ☞ *Mettre en place et/ou consolider une offre susceptible de répondre aux besoins fondamentaux des personnes et en particulier ceux concernant l'accès à l'alimentation.*

Objectif Stratégique 3 :

AMELIORER L'ACCES, LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Ne pas accéder à un logement est un autre marqueur de la pauvreté. Sur ce point, la situation des personnes bénéficiaires de minima sociaux se révèle particulièrement préoccupante : 18% des bénéficiaires sont hébergés et un allocataire sur 5 vit dans un logement surpeuplé.

C'est ce que nous révèle la DRESS dans son étude publiée en février 2014. *Études et Résultats*, DREES, n° 872.

La question de l'accès au logement est donc cruciale tant elle pèse sur les perspectives d'insertion. Elle est cependant complexe et nécessite la mise en place d'une réflexion de l'ensemble des acteurs publics autour des enjeux suivants :

- ☞ **La gestion de l'offre de logements et d'hébergement**
- ☞ **L'accompagnement financier** lié à l'accès, le maintien et l'amélioration du logement,
- ☞ **La mise en place de dispositifs d'accompagnement social évolutifs,**
- ☞ **la prise en compte des besoins spécifiques** : jeunes, gens du voyage....
- ☞ **Amélioration de l'information auprès des ménages modestes.**

Objectif Stratégique 4 :

SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES EN PRECARITE

« On fait des démarches en permanence. Pour l'emploi, le logement, la famille... ».

Extrait du colloque inversé – juin 2013

Multiplicité des démarches, incompréhension des dispositifs, complexité des organisations, difficulté à accéder à l'information, constituent pour la plupart des personnes en situation de précarité, un quotidien lourd à supporter.

Pour certains, ces difficultés supplémentaires génèrent de la lassitude, voire une banalisation des problèmes et un renoncement à faire.

Le quotidien des personnes en situation de précarité, c'est également le contrôle des dépenses qui pose la question de la relation à la banque, de l'accès aux services bancaires et des conséquences sociales que génèrent les difficultés d'accès et d'usage.

C'est donc autour des trois objectifs suivants qu'il convient de centrer notre action :

- ☞ **Faciliter l'accès aux services publics,**
- ☞ **Faciliter l'accès à l'information,**
- ☞ **Faciliter l'accès aux services bancaires**

Les principales réalisations 2015

Etat d'avancée Axe 1



- Réalisé
- Engagé
- Reporté
- Abandonné

Objectif stratégique 1 – Améliorer l'accès au RSA socle et activité.

- ▶ **Plaquette « Parcours » sur les droits sociaux.**
- ▶ **Plaquette RSA en 5 langues étrangères,**
- ▶ Formation des instructeurs hors CAF/MSA,
- ▶ Modules de sensibilisation à destination des associations,
- ▶ **Evaluation du processus d'orientation des personnes allocataires du RSA,**
- ▶ Rénovation du dispositif d'orientation,
- ▶ Rénovation du portail départemental.

Objectif stratégique 3 – Améliorer l'accès, le maintien dans le logement des plus démunis.

2015 a été l'année de révision des politiques en faveur du logement.

- ▶ **Révision de la Charte Départementale de la Prévention des Expulsions – Signée en mars 2015** entre le Préfet, le Conseil Départemental, le GIP FSL, l'ADIL et l'ensemble des bailleurs sociaux, elle renforce la coordination des acteurs.
- ▶ **Elaboration du nouveau Plan Départemental de l'Habitat 2015/2021** (PDH) co-élaboré par l'Etat et le Département de la Gironde. 3 piliers : développement du parc public, amélioration du parc privé, l'accompagnement des publics dans leurs parcours résidentiels. Le PDH et ses cahiers de territoire sont consultables sur le site Gironde.fr

- ▶ Engagement des travaux de révision du **Programme Départemental pour le Logement et l'Habitat des Personnes Défavorisées** (PDLHPD) dernier trimestre 2015 qui devraient être finalisés fin du 1^{er} semestre 2016.

- ▶ 1^{ère} année du plan de développement et de pérennisation de places en hébergement d'urgence,
- ▶ Accroissement du contingent de logements sociaux réservés par l'Etat et consolidation des modalités de gestion et de priorisation des bénéficiaires avec les bailleurs sociaux.

Objectif stratégique 2 – Améliorer l'accès à la santé, aux soins des personnes en situation de précarité.

Bilan en cours de réalisation

- ▶ « Santé, précarité et partenariats, Quel bilan, quels perspectives ? – Etude FNARS 2015 réalisée à la demande de l'ARS, en partenariat avec la DRJSCS portant sur les besoins en santé et l'accès aux soins dans le secteur de la lutte contre les exclusions : AHI, IAE et CADA.

Disponible sur fnars.org/aquitaine ou sur le site de l'ARS.

Objectif stratégique 4 – Simplifier le quotidien des personnes en situation de précarité.

L'administration a engagé un plan de modernisation d'accès aux services publics.

- ▶ l'@-administration se met en place progressivement et vise à faciliter la réalisation des démarches administratives (**Gironde numérique**).
- ▶ **Les Espaces Publics Numériques** (EPN) déployés en Gironde (cartographie accessible sur Net public) visent à faciliter l'accès à l'usage et à l'outil informatique.
- ▶ **44 points services CAF** déployés sur le département privilégiant les zones rurales et un accueil sur RDV ayant été préalablement préparé.
- ▶ **55 postes d'adultes relais** officiant dans les associations (dispositif Etat) pour l'accueil, l'orientation des personnes et dispenser de l'information sur les droits sociaux et une aide aux démarches.
- ▶ **Déploiement des permanences d'accès au droit** dans les associations de distribution alimentaire.

Piste de réflexion pour 2016/2017

Le processus de dématérialisation engagé par l'administration génère de nouveaux comportements et de nouvelles demandes de la part des usagers auxquelles il conviendra d'apporter des réponses.

Rappel des objectifs

Objectif Stratégique 5 :

GARANTIR LE DROIT A L'ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER LA CONTINUITÉ DU PARCOURS PROFESSIONNEL

L'accompagnement joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs visés par les dispositifs d'insertion. Selon l'ONPES, sans accompagnement, l'effectivité de certains droits est compromise.

L'accompagnement professionnel et social constitue donc un droit à part entière dont chacun doit pouvoir bénéficier au cours de son parcours professionnel et en particulier lors des ruptures ou transitions qu'il comporte.

Répondre aux problématiques souvent multiples rencontrées par les personnes dans leur projet de retour à l'emploi, mettre en place les conditions permettant d'assurer la continuité des parcours des personnes, au-delà des dispositifs dont ils dépendent sont les défis à relever.

- ☞ *Poursuivre le développement des pratiques d'accompagnement visant la prise en compte des problématiques tant sociales que professionnelles.*
- ☞ *Renforcer le soutien aux professionnels*
- ☞ *Organiser la prise en compte de l'expression des besoins des personnes*
- ☞ *Clarifier et améliorer la prise en charge des personnes aux frontières des dispositifs*

Objectif Stratégique 6 :

ORIENTER, PRE-QUALIFIER ET FORMER POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DE QUALITE

La qualification demeure un sésame pour entrer sur le marché du travail, s'y maintenir ou y progresser : les non diplômés connaissent un taux de chômage trois fois plus élevé (16,1 %) que les personnes ayant un niveau au moins égal à bac +2 (6 %).

Toutefois, comme en témoignent les études du CEREQ, le diplôme n'est pas toujours garant d'une insertion professionnelle pour les jeunes. Les questions d'orientation professionnelle, deviennent alors, des éléments majeurs dans le processus d'insertion professionnelle.

De nombreux outils et mesures existent ; il convient toutefois d'y apporter des évolutions, afin qu'ils bénéficient davantage aux publics les plus fragiles.

C'est la raison pour laquelle, les acteurs Girondins s'accordent sur la nécessité de :

- ☞ *Améliorer la coordination des outils d'accès aux savoirs de base, à l'orientation professionnelle et à la formation.*
- ☞ *Simplifier et améliorer la lisibilité de l'offre de formation*
- ☞ *Encourager l'expérimentation de nouvelles pédagogies d'apprentissage*

Objectif Stratégique 7 :

FAVORISER L'ACCÈS A L'EMPLOI ET A L'ACTIVITE DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES

A côté des mesures traditionnelles d'accompagnement vers l'emploi ou la création d'activité, l'émergence de nouvelles modalités d'intervention s'avère nécessaire : clauses sociales, médiation entre salarié potentiel et entreprise, tutorat, parrainage, contrat aidé et bien sûr l'Insertion par l'Activité Economique.

Cette diversité dans les approches et les outils doit permettre d'apporter des réponses répondant à la diversité des besoins des personnes et tenir compte de la variabilité des territoires. 5 enjeux majeurs constituent ses objectifs opérationnels :

- ☞ *Conforter une offre de service plurielle*
- ☞ Développer une offre d'insertion par la **mobilisation des acteurs économiques**
- ☞ **Déployer un soutien combiné aux entreprises en matière de Ressources Humaines et aux populations Girondines en situation précaire.**
- ☞ **Construire une représentation commune des enjeux et des besoins des territoires en matière d'Insertion par l'Activité Economique** et définir une stratégie concertée.
- ☞ **Soutenir les initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire**

Objectif Stratégique 8 :

DEVELOPPER LES DISPOSITIFS FAVORISANT UNE APPROCHE GLOBALE ET COORDONNÉE DE LA MOBILITÉ, TENANT COMPTE DES CONFIGURATIONS TERRITORIALES

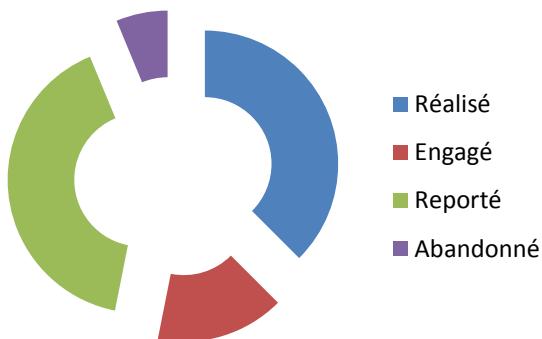
La mobilité est aujourd'hui une condition fondamentale au processus d'insertion.

Si la problématique ne se pose pas dans les mêmes termes en milieu rural et en milieu urbain, de même, à situation égale, elle n'est pas appréhendée de la même façon par chacun.

Ainsi, le développement d'outils, d'actions doit répondre à ce double enjeu de configuration territoriale et de besoin personnel.

- ☞ *Développer les dispositifs favorisant une approche globale et coordonnée de la mobilité,*
- ☞ *Améliorer l'accompagnement des publics par une approche individualisée de leur mobilité*
- ☞ *Optimiser les conditions de développement et de création de l'offre mobilité*
- ☞ *Améliorer l'accessibilité du moyen de transport en simplifiant et harmonisant l'accès à la tarification sociale, lever les freins cognitifs à la mobilité, favoriser l'inter modalité.*

Etat d'avancée Axe 2



Objectif stratégique 5 – Garantir le droit à l'accompagnement pour favoriser la continuité des parcours

- ▶ **Mise en œuvre de l'accompagnement global**
Pôle emploi/service social : 549 personnes intégrées, 94 sorties dont 49 en sortie positive (emploi, création d'activité et formation).
- ▶ **Evolution de la Bourse Départementale d'Insertion :** + 800 inscrits. 4300 consultations/mois.
- ▶ **Mise en place de l'annuaire social territorialisé à destination des conseillers Pôle emploi :** déploiement dans toutes les agences locales.
- ▶ **Ouverture des Espaces Ressources Correspondants (ERC) à tous les acteurs de l'insertion des territoires Pôle de Solidarité.**
- ▶ **Mise en œuvre des coordinations de parcours pour les stagiaires des Chantiers Formation Insertion.**
- ▶ **Expérimentation du libre choix du référent RSA** – déploiement sur 5 Pôles de Solidarité.
- ▶ **Démarrage du travail de repérage avec la MDPH, des personnes susceptibles de passer de l'AAH au RSA.**

Objectif stratégique 6 – Orienter, pré-qualifier, qualifier et former pour une insertion de qualité

- ▶ **Illettrisme** : Formations délocalisées des acteurs de proximité sur le repérage des situations d'illettrisme et Déploiement sur les territoires hors CUB de la fonction accueil et évaluation du niveau socio linguistique des personnes.
- ▶ **Déploiement de 7 Espaces Métiers Aquitaine (EMA).**
- ▶ **Elaboration de la charte de fonctionnement des chantiers Formations insertion.**

Objectif stratégique 7 – Favoriser l'accès à l'emploi et à l'activité des plus fragiles

- ▶ **Action de remobilisation à destination des personnes RSA** : les 4 territoires du couloir de la pauvreté / 340 allocataires du RSA.
- ▶ **Mise en œuvre de la garantie jeune en Gironde septembre 2015** : 698 jeunes bénéficiaires 31/12/2015.
- ▶ **PLACE** : plate forme d'accompagnement des projets culturels pour les artistes et professionnels de la culture demandeurs d'emploi : démarrage décembre 2015 – 31 personnes intégrées / 180 parcours au total.
- ▶ **L'Emploi d'abord** : accompagnement vers et dans l'emploi de personnes ayant un handicap psychique reconnu : 27 personnes intégrées, 12 en emploi.
- ▶ **Développement des actions de parrainage à destination du public éloigné de l'emploi** : 768 personnes bénéficiaires/ 244 sorties emploi
- ▶ **Déploiement de l'action de médiation Transfer sur 3 territoires** : 366 personnes – 205 en emploi au moins une fois.
- ▶ **Signature de l'accord cadre portant sur la politique régionale concertée pour l'emploi et la formation des personnes handicapées en Aquitaine**

Objectif stratégique 8 – Permettre les mobilités durables

- ▶ **Déploiement de plates forme mobilité sur le Libournais et le Blayais, reconduction de celle de l'agglo** : 750 personnes accueillies et accompagnées – 80% allocataires du RSA.
- ▶ **Mise en œuvre de l'observatoire des mobilités sociales et de l'Atlas de la mobilité inclusive** : Outils de compréhension et de connaissance en termes de déplacement des populations fragiles.
- ▶ **Coordination des aides financières individuelles à la mobilité,**

Rappel des objectifs

Objectif Stratégique 9 :

RENFORCER LA TRANSVERSALITE DES POLITIQUES ET LA COORDINATION TERRITORIALE SUR LE PERIMETRE POLE SOLIDARITE AFIN DE GARANTIR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE L'USAGER.

La piste visant à travailler sur l'articulation entre les différents niveaux d'intervention est privilégiée. Cela implique :

- la réalisation d'une revue d'ensemble des dispositifs.
- la poursuite ou le développement de pratiques visant à la co-construction des politiques d'insertion.

Ces impératifs d'articulation de l'intervention des acteurs, de territorialisation doivent toutefois s'accompagner d'une démarche d'évaluation permettant d'en apprécier les conditions de faisabilité, les limites et procéder au repérage des pratiques inspirantes afin de proposer des modèles pertinents.

- ☞ **Améliorer l'articulation des politiques sectorielles** (emploi, formation, social) pour une politique d'insertion intégrée et ancrée sur les territoires,
- ☞ **Organiser la complémentarité des financements,**
- ☞ **Mettre en place une démarche concertée et partagée d'évaluation** permettant d'analyser les mécanismes de coordination des acteurs et leur impact.

Objectif Stratégique 10 :

FAVORISER UNE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA CONCEPTION, LA MISE EN ŒUVRE ET L'EVALUATION DES POLITIQUES D'INSERTION

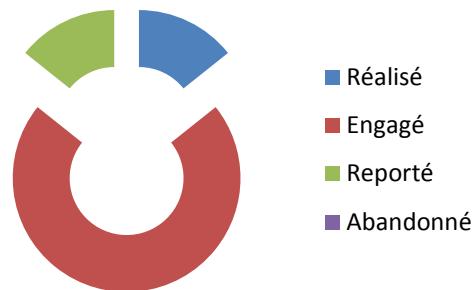
La loi du 1^{er} Décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active, prévoit l'organisation de la parole des usagers, en particulier à travers leur participation aux instances territoriales de réorientation ou de sanction. Au-delà de cette obligation légale, il convient de s'interroger de façon plus générale sur la place qui est faite aux usagers dans les dispositifs qui leur sont destinés.

Il convient de ne pas faire de la participation un objectif en soi, mais bien de l'utiliser comme un outil permettant d'évaluer notre action afin d'envisager les évolutions nécessaires, dans un objectif plus global d'efficience et d'efficacité de nos politiques.

- ☞ **Intégrer la participation comme élément déterminant de la politique d'insertion,**
- ☞ **Permettre la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du parcours.**

Les principales réalisations 2015

Etat d'avancée Axe 3



Objectif stratégique 9 – Renforcer la transversalité des politiques ainsi que la coordination territoriale à l'échelle des Pôles Solidarité

- ▶ **Renforcement des pratiques de co construction et co-pilotage des outils à destination des personnes en insertion** : plate forme mobilité, illétrisme, parrainage, CDIAE, articulation de l'offre de service Pôle emploi/Département, ajustement des aides financières...
- ▶ **Elaboration d'une démarche co-pilotée et participative d'évaluation du PTI,**

Objectif stratégique 10 : Favoriser la participation citoyenne, dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'insertion.

- ▶ **Mise en place d'un appui technique (GAP participation)** à la mise en œuvre de la démarche participative des personnes allocataires du RSA ;
- ▶ **Adoption par le Conseil départemental en novembre 2015 de la délibération** portant sur les modalités de mises en œuvre de la démarche auprès des personnes allocataires du RSA ;
- ▶ **Déploiement d'actions sur les territoires** : consultation de personnes allocataires du RSA sur la rénovation du dispositif d'orientation, libre choix du parcours,

